

C'est en tant que gardien de la paix internationale que le Canada s'est le plus distingué et qu'il a relevé ses plus grands défis au service de l'ONU. Il a participé activement à presque toutes les opérations de maintien de la paix depuis que M. Lester B. Pearson, lauréat du prix Nobel de la paix et ancien Premier ministre du Canada, s'est dévoué à mettre au point ce concept.

À l'heure actuelle, le Canada aide activement l'ONU à superviser les élections au Cambodge, et nous avons aujourd'hui une pensée toute spéciale pour les nombreux Canadiens et citoyens d'autres pays qui travaillent au rétablissement de la paix et de la démocratie là-bas.

Le Canada a toujours collaboré d'une manière importante aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, tant en fournissant des militaires et des civils qu'en assumant sa part du coût de ces opérations. C'est là une obligation morale et financière que notre pays prend très au sérieux, et c'est pourquoi il s'assure toujours que sa contribution au budget régulier de l'Organisation soit versée en entier et à temps.

La collectivité internationale a beaucoup changé au cours des 50 dernières années, et l'ONU a évolué avec elle. Il importe certes de réfléchir aux mutations passées, mais plus encore de songer à ce que nous réserve le prochain siècle. Il nous faut examiner les mesures à prendre pour que l'ONU demeure un organisme fort et efficace, capable de faire respecter l'esprit et la lettre de la Charte.

La tâche à accomplir n'incombe pas seulement aux gouvernements. Les organisations non gouvernementales ont elles aussi un rôle clé à jouer. À cet égard, je tiens à féliciter notre hôte, l'Association canadienne pour les Nations Unies, du travail inestimable qu'elle accomplit pour renseigner la population canadienne sur l'ONU et du rôle si important qu'elle a joué dans la création du Comité national pour le 50^e anniversaire. Le dévouement dont l'Association fait preuve envers la cause des Nations Unies est bien connu de tous.

La Charte commence par ces mots : «Nous, peuples des Nations Unies», et c'est le thème que l'ONU recommande d'adopter pour 1995. Il nous incombe donc, à «nous, membres du peuple canadien», de faire en sorte que le 50^e anniversaire des Nations Unies se déroule dans un véritable esprit de participation, qu'il ne soit pas marqué uniquement par une cérémonie, mais par la réaffirmation dynamique de l'engagement de notre pays envers les principes énoncés dans la Charte de l'ONU.

Merci.